



Association Facultaire Etudiante des Sciences Humaines de l'UQAM

## Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AFESH, 14 mars 2012

Assemblée générale régulière – 14 mars 2012  
13h, R-M120

---

### Ordre du jour proposé :

0. Ouverture
  1. Procédures
  2. Élections
  3. CLASSE
  4. UQAM
  5. Finances
  6. Varia
  7. Fermeture
- 

#### 0 Ouverture

Proposée par Alexandra Zawadski

Appuyée par Hubert Laurin

**L'ouverture est constatée à : 13h 30**

#### 1. Procédures

##### 1.1 Praesidium

Anne-Marie Provost à l'animation

Jean-François Roy-Plourde au secrétariat

Proposée par Alexandra Zawadski

*Adopté à l'unanimité*

##### 1.2 : ordre du jour proposé :

0. Ouverture
1. Procédures
2. Élections
3. CLASSE
4. UQAM
5. Finances
6. Varia
7. Fermeture

Proposition d'amendement :

Rajouter un point exemption en point 3 et décaler les points suivants

Proposé par François Desrochers

Appuyé par Clément Giroux

Question préalable

Proposée par Pascal

Appuyée par

*Adoptée à l'unanimité*

Retour sur l'amendement

*Adopté à majorité*

Proposition d'amendement :

Rajouter après le point finance (point 7) un point de modalité de reconduction de grève

*Adopté à l'unanimité*

Retour sur la principale telle qu'amendée

0. Ouverture
1. Procédures
2. Élections
3. exemption
4. CLASSE
5. UQAM
6. Finances
7. Varia
8. modalité de reconduction de grève
7. Fermeture

Proposé par Jean-Pierre Lord

Appuyé par Frank Lévesque

*Adopté à l'unanimité*

2. Élections

2.1 Proposition :

Élection de Pascal secrétaire à la coordination

Proposée par Camille Robert

Appuyé par Alexandre

*Adopté à majorité*

## 2.2 Proposition :

Élection de Valérie Mccutcheon au poste de secrétaire à la mobilisation

Proposé par Camille Robert

Appuyé par

*Adopté à majorité*

## 2.3 Proposition :

Élection d'Alexandre Duchesne Blondin au poste de secrétaire à l'information

Proposé par camille robert

Appuyé par Valérie Mccutcheon

*Adopté à majorité*

## 3. Exemption

### 3.1 Proposition :

Que l'AFESH exempte les cours GEO7015, GEO8340, GEO7701, GEO7521, GEO7531, GEO7631, GRM700A de la grève générale illimitée.

Proposée par François Desrochers

Appuyé par Amelie Grenier

*Adopte a majorite*

## 4. CLASSE

4.1 : Presentation de 5 minutes faite par le comite executif sur le dernier congres de la CLASSE

Proposee par camille robert

Appuyee par marie-pierre beland

*Adopte a l'unanimité*

4.2 : Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur le dernier congres de la CLASSE

Proposée par Christian pépin

*Adopté a l'unanimité*

4.3 : Advenant que le 23 mars, le gouvernement ne soit pas revenu, sans condition, sur la décision de hausser les frais de scolarité,

Que l'AFESH invite les autres associations étudiantes en grève de partout au québec a organiser des manifestations locales simultanées le 26 mars

Qu'une grande manifestation nationale soit organisée le 4 avril a Montréal

Proposé par Samuel Plourde

Appuyé par?  
Adopté à l'unanimité

4.4 : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur le plan d'action national

*Adopté a majorité*

Proposition de terminer les tours de parole

Proposé par Valérie Mccutcheon

Appuyé par Vincent leblanc

*Adopté a l'unanimité*

4.5 : Que le comité de négociation de la CLASSE négocie les clauses suivantes avec le gouvernement :

-Un retour aux frais de scolarité de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire

-L'annulation des coupures budgétaires dans les cégeps, suivie d'un réinvestissement dans les cégeps

-Une amélioration du système d'AFE

-Une réglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s internationaux-ales pour une égalité avec les étudiant-e-s du Québec

Que se tiennent des états généraux sur l'avenir de l'éducation et la gratuité scolaire desquels seraient exclus les acteurs-trices du secteur privé

Proposé par Camille Robert

Appuyé par Frank Lévesque

4.5.1 Proposition Amendement

Retirer -Une réglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s internationaux-ales pour une égalité avec les étudiant-e-s du Québec-

Proposé par Jean-Pierre Lord

Appuyé par julien fontaine

*Rejeté a majorité*

4.5.2 Proposition Amendement

Biffer -Une amélioration du système d'AFE- et remplacer par -Gel immédiat des frais afférents-

Proposé par Christian Pépin

Appuyé par Romain Gued

*Adopté a majorité*

Retour sur la principale telle qu'amendée :

Que le comité de négociation de la CLASSE négocie les clauses suivantes avec le gouvernement :

- Un retour aux frais de scolarité de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire
- L'annulation des coupures budgétaires dans les cégeps, suivie d'un réinvestissement dans les cégeps

- Gel immédiat des frais afférents

- Une réglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s internationaux-ales pour une égalité avec les étudiant-e-s du Québec

Que se tiennent des états généraux sur l'avenir de l'éducation et la gratuité scolaire desquels seraient exclus les acteurs-trices du secteur privé

Amendement

Biffer - Un retour aux frais de scolarité de 2007-

Remplacer par –un gel immédiat dès l'automne 2012-

Proposé par Christian Pépin

Appuyé par Charles Carrier

Question préalable sans la fin des tours de parole

Pascal Rheault

Mathieu melançon

*Rejeté a majorité*

Question préalable sans la fin des tours de parole

Camille Robert

Amélie Grenier

*Adopté a la majorité des 2 tiers*

Sur l'amendement :

*Rejeté a majorité*

Retour sur la principale telle qu'amendée 1 fois:

Que le comité de négociation de la CLASSE négocie les clauses suivantes avec le gouvernement :

- Un retour aux frais de scolarité de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire

- L'annulation des coupures budgétaires dans les cégeps, suivie d'un réinvestissement dans les cégeps

- Gel immédiat des frais afférents

- Une réglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s internationaux-ales pour

une égalité avec les étudiant-e-s du Québec

Que se tiennent des états généraux sur l'avenir de l'éducation et la gratuité scolaire desquels seraient exclus les acteurs-trices du secteur privé

*Adopté a majorité*

Que l'AFESH reconnaisse que Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins sont des ennemi-e-s de CLASSE et qu'il et elle représentent une nuisance au mouvement étudiant québécois.

Que l'AFESH appelle a la perturbation de tous les points de presse de ces individus, tant que ce dernier et cette dernière se présenteront comme représentant et représentante du mouvement étudiant

Que l'AFESH encourage la démission et la destitution de Léo et Martine

Que l'AFESH exige des excuses publiques de ces deux individus pour leurs agissements sournois, sans quoi elle continuera a leur nuire par tous les moyens nécessaires

Proposé par Camille Robert

Appuyé par Pascal Rheault

Proposition d'amendement

Rajouter –la- avant CLASSE

Proposé par Estelle Grandbois

François Marcil

*Adopté a majorité*

Retour sur la principale amendée :

Que l'AFESH reconnaisse que Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins sont des ennemi-e-s de la CLASSE et qu'il et elle représentent une nuisance au mouvement étudiant québécois.

Que l'AFESH appelle a la perturbation de tous les points de presse de ces individus, tant que ce dernier et cette dernière se présenteront comme représentant et représentante du mouvement étudiant

Que l'AFESH encourage la démission et la destitution de Léo et Martine

Que l'AFESH exige des excuses publiques de ces deux individus pour leurs agissements sournois, sans quoi elle continuera a leur nuire par tous les moyens nécessaires

Amendement

Que l'AFESH amène cette proposition au prochain congrès de la CLASSE

Que l'AFESH appelle a une campagne de désaffiliation des associations membres de la FECQ et de la FEUQ si les portes paroles de ces deux organisations ne démissionnent

pas d'ici le 22 mars  
Proposé par Jocelyn Darou  
Alexandre Bolduc

Proposition de scindage  
Pascal Rheault  
Caroline Tanguay

Proposition de mise sur table  
François Desrochers  
Marie-Pierre Béland  
*Rejeté a majorité*

Retour sur la proposition de scindage  
*Adopté a majorité*

Première partie de l'amendement scindé :  
Que l'AFESH amène cette proposition au prochain congrès de la CLASSE  
*Adopté a l'unanimité*

Deuxième partie de l'amendement scindé :  
Que l'AFESH appelle a une campagne de désaffiliation des associations membres de la FECQ et de la FEUQ si les portes paroles de ces deux organisations ne démissionnent pas d'ici le 22 mars

Sous-amendement  
Biffer - d'ici le 22 mars-  
Remplacer par –dès que les fédérations étudiantes recommanderaient une entente en deça d'un gel immédiat dès l'automne 2012, ou un gel négocié en l'échange de toute mesure régressive-  
Proposé par Christian Pépin  
Appuyé par Gabriel séguin  
*Rejeté a majorité*

Retour sur la deuxième partie de l'amendement scindé tel que non-amendé  
*Rejeté a majorité*

Retour sur la principale amendée :

Que l'AFESH reconnaisse que Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins sont des ennemi-e-s de la CLASSE et qu'il et elle représentent une nuisance au mouvement étudiant québécois.

Que l'AFESH appelle à la perturbation de tous les points de presse de ces individus, tant que ce dernier et cette dernière se présenteront comme représentant et représentante du mouvement étudiant

Que l'AFESH encourage la démission et la destitution de Léo et Martine

Que l'AFESH exige des excuses publiques de ces deux individus pour leurs agissements sournois, sans quoi elle continuera à leur nuire par tous les moyens nécessaires

Que l'AFESH amène cette proposition au prochain congrès de la CLASSE

*Rejeté à majorité*

Que l'AFESH encourage l'utilisation de l'action directe, de la désobéissance civile et se positionne en faveur de la diversité des tactiques, et propose aux autres associations étudiantes du Québec de faire de même

Que l'AFESH et la CLASSE mettent le plus rapidement possible de l'avant ces principes d'action directe et de désobéissance civile en appelant à l'organisation d'actions s'en inspirant

Que l'AFESH et la CLASSE débloquent un budget et appellent à l'organisation d'actions directes et de désobéissance civile durant la manifestation du 22 mars.

Sabrina Zennia

Hubert Laurin

Amendement

Que l'AFESH organise et appelle la CLASSE à organiser des ateliers d'information sur la désobéissance civile et sur la diversité des tactiques dans les cégeps et les universités en grève.

Laurence Ingenito

*Adopté à majorité*

Amendement

Rajouter après –durant la manifestation du 22 : et durant la semaine du 26 mars et intitulé l'État nous bloque, ensemble bloquons l'État-

Mathieu Melançon propose

Hubert Laurin appuie.



Proposition privilégiée d'huis-clos pour le procès-verbal concernant la proposition.

Sarah Girard propose

François Gagnon appuie.

La proposition est rejetée à majorité.

Amendement adopté à l'unanimité

Principale telle qu'amendée

Que l'AFESH encourage l'utilisation de l'action directe, de la désobéissance civile et se positionne en faveur de la diversité des tactiques, et propose aux autres associations étudiantes du Québec de faire de même

Que l'AFESH et la CLASSE mettent le plus rapidement possible de l'avant ces principes d'action directe et de désobéissance civile en appelant à l'organisation d'actions s'en inspirant

Que l'AFESH et la CLASSE débloquent un budget et appellent à l'organisation d'actions directes et de désobéissance civile durant la manifestation du 22 mars et durant la semaine du 26 mars et intitulé l'État nous bloque, ensemble bloquons l'État-

Que l'AFESH organise et appelle la CLASSE à organiser des ateliers d'information sur la désobéissance civile et sur la diversité des tactiques dans les cégeps et les universités en grève.

Amendement

Que l'on retire les références à l'action directe dans les trois premier que.

D'ajouter à la proposition : que l'AFESH dénonce la violence physique contre les personnes et la violence institutionnelle.

François Desrochers

Alexandre Bolduc

Proposition de scinder

Samuel Plourde

Valérie Mccutcheon

Proposition adoptée à majorité.

Première partie de l'amendement scindé

Que l'on retire les références à l'action directe dans les trois premier que.

Première partie de l'amendement rejetée à majorité.

Seconde partie de l'amendement scindé

Que l'AFESH dénonce la violence physique contre les personnes et la violence institutionnelle.

Sous-amendement

Que l'AFESH dénonce la violence institutionnelle et la violence physique délibérée contre les personnes sauf dans les cas de légitime défense.

Samuel Plourde

Valérie Mccutcheon

La question préalable est demandée

Samuel Plourde

Adopté avec la majorité des deux tiers.

Amendement adopté à majorité

Principale telle qu'amendé

Que l'AFESH encourage l'utilisation de l'action directe, de la désobéissance civile et se positionne en faveur de la diversité des tactiques, et propose aux autres associations étudiantes du Québec de faire de même

Que l'AFESH et la CLASSE mettent le plus rapidement possible de l'avant ces principes d'action directe et de désobéissance civile en appelant à l'organisation d'actions s'en inspirant

Que l'AFESH et la CLASSE débloquent un budget et appellent à l'organisation d'actions directes et de désobéissance civile durant la manifestation du 22 mars et durant la semaine du 26 mars et que cette semaine soit intitulé -L'État nous bloque, ensemble bloquons l'État-

Que l'AFESH organise et appelle la CLASSE à organiser des ateliers d'information sur la désobéissance civile et sur la diversité des tactiques dans les cégeps et les universités en grève.

Que l'AFESH dénonce la violence institutionnelle et la violence physique délibérée

contre les personnes sauf dans les cas de légitime défense.

Question préalable

Esthelle Grandbois

Frank Lévesque-Nicol

Adopté à majorité

Vote sur la principale

Adoptée à majorité

Frank Lévesque-Nicol aimerait signaler sa dissidence sur le sixième que de la proposition au procès-verbal.

Que la CLASSE appelle au déclenchement d'une grève sociale de 24 heures sur la base des revendications suivantes :

-Retrait de la hausse des frais de scolarité, de la taxe santé et des hausses de tarifs d'Hydro-Québec.

-Par une fiscalité progressiste

Que la CLASSE face cet appel publiquement peu après la manifestation du 22 mars dans l'éventualité où le gouvernement n'a toujours pas reculé sur sa mesure régressive de la hausse des frais.

Que la CLASSE annonce préalablement à la Coalition opposé à la tarification et à la CSN notamment quelle tiendra une telle conférence de presse sur un tel moyen d'action.

Qu'elle invite le maximum d'organisations sociales à se joindre à un tel appel public, s'engageant ainsi à consulter ses organisations de bases sur l'emploi d'un tel moyen!

Que les associations locales membres de la CLASSE tiennent des intersyndicales afin notamment de débattre d'un tel moyen d'action.

Que la CLASSE appelle à la tenue d'un forum politique national visant à débattre notamment d'un tel moyen de pression.

Que la CLASSE appelle à un sérieux soutien financier de la part des organisations sociales qui appuieraient une telle initiative.

W propose

François Desrochers appuie

Que l'évènement soit publicisé dès l'adoption de la proposition.

Laurent Aubert

Frank Lévesque-Nicol appuie.  
Adopté

Proposition de mise en dépôt de la proposition.

Jean-Pascal Labelle  
Virginie Robert appuie

Proposition de levé de l'assemblée.  
Alexandra Zawadzki-Turcotte  
Appuyé par Camille Robert  
Adoptée à l'unanimité.

5. UQAM

6. Finances

7. Modalité de reconduction de grève

8. Varia

9. Fermeture

**La fermeture est constatée à :**